



Association de Sauvegarde du Site de Port-mort

18 rue du barrage – 27940 Port-Mort

Association agréée : n° 1624 / 18-01-1984

Port-Mort, le 5 avril 2008

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Si vous êtes Portmortalais depuis peu, ce feuillet va vous permettre de découvrir les buts, la vie et les actions de notre association.

Si vous êtes Portmortalais depuis plusieurs années, il n'est peut-être pas inutile de rafraîchir votre mémoire et de mettre à jour votre connaissance de l'**ASSPM**.

Dans un cas comme dans l'autre, n'hésitez pas à nous rejoindre pour que nous soyons plus forts, plus dynamiques et plus efficaces !

Le Conseil d'Administration de l'**ASSPM**.

■ Retour aux sources...

Un anniversaire !

L'**ASSPM** a 30 ans ! Elle est née en 1978 sous la Présidence de Jean Gallais et avec le bienveillant patronage de l'historien André Castelot. Elle a pour but principal la protection du site naturel et historique de notre village.

Un extrait des statuts.

« L'association oeuvrera contre les différentes menaces qui sont susceptibles d'enlaidir le site (comme les constructions), contre toutes les formes de pollution, les excès de vitesse, de bruit, en faisant appel à la vigilance des instances locales ou départementales, en exigeant le respect de la réglementation et des cahiers des charges existants, en proposant aux pouvoirs publics toutes mesures susceptibles de rendre la vie plus agréable et plus détendue dans un cadre culturel et naturel amélioré. » (Article 2)

■ Une vie associative qui repose sur les adhérents...

Un fonctionnement démocratique.

Les membres du Conseil d'Administration sont élus, **chaque année**, par les adhérents lors de l'Assemblée générale où sont votés les rapports financiers et d'activités et où sont discutés les projets et orientations des douze mois suivants.
À partir de cette année un « sondage » sera réalisé une fois par an pour recueillir avis, jugements et propositions.

Un bulletin de liaison.

Régulièrement, un bulletin interne d'information est distribué. Il permet à chacun de suivre la vie de l'**ASSPM** au fil des mois et d'intervenir à tout moment pour réagir, suggérer, participer...

Des réunions de Bureau ouvertes.

Le Conseil d'Administration se réunit le premier mercredi de chaque mois à 19h dans la salle au-dessus de la bibliothèque : chaque adhérent peut venir y prendre la parole quand il le souhaite !

Des sorties fédératrices.

En plus des activités liées aux objectifs de l'**ASSPM**, des sorties touristiques et culturelles sont régulièrement organisées pour resserrer les liens amicaux entre les membres de l'Association.

■ Un travail en réseau...

L'union fait la force.

Pour être plus efficace, l'**ASSPM** travaille avec d'autres associations locales et régionales reconnues pour leurs compétences.

Elle est ainsi adhérente

- à La Sauvegarde de l'Environnement,
- au Conservatoire des Sites Naturels de Haute Normandie.

■ Des actions dans trois domaines...

La qualité de la vie !

Quelques exemples d'actions passées...

- Pétitions couronnées de succès pour la fermeture du ball-trap qui perturbait gravement la tranquillité du village.
- Suivi des modifications du Plan d'Occupation des Sols ; formulation de remarques et de propositions.
- Participation, à l'aménagement paysager du triangle situé entre la rue de Falaise et la Grande Rue.
- Action en justice contre l'extension des activités de la société Alland et Robert ; même si nous n'avons pas été suivis par la Justice, les faits nous donnent aujourd'hui raison puisque des aménagements ont été réalisés par l'entreprise pour diminuer les nuisances et que celle-ci, pour se développer, a construit une deuxième tour d'atomisation... à St Aubin sur Gaillon !

Aujourd'hui nous restons vigilants, prêts à nous mobiliser en cas de relance...

- de l'extension des carrières de Notre Dame de l'Isle,
- du projet de viaduc enjambant la Seine entre Notre Dame la Garenne et Notre Dame de l'Isle.

Demain l'ASSPM va...

- suivre avec attention la mise en place du nouveau plan de circulation dans le village,
- surveiller l'application des mesures annoncées dans le cadre du Plan Particulier d'Intervention de l'entreprise Nufarm,
- consulter ses adhérents pour recueillir leurs remarques, leurs craintes, leurs souhaits, quant à la qualité de la vie à Port-Mort.

Le patrimoine !

Quelques exemples d'actions passées...

- Nettoyage autour de la Croix de Bordeaux.
- Chantier pour rendre accessible le tombeau de Saint Ethbin.
- Rédaction d'un mémoire pour la mise en valeur de la Butte de Chateauneuf et convention avec la Municipalité.

Aujourd'hui nous souhaiterions du renfort pour poursuivre...

- le chantier de débroussaillage autour de l'ancien moulin et les demandes de devis pour sauver ce bâtiment de l'écroulement.
- l'inventaire des anneaux d'attache dans toute la commune en vue de leur protection.

Demain l'ASSPM ne manquera pas...

- de participer activement à la commission extra-municipale pour la restauration du moulin.
- d'intervenir pour obtenir l'aménagement des abords du seul monument classé de la commune : le Gravier de Gargantua...

L'environnement !

Quelques exemples d'actions passées...

- Chaque année, nettoyage de printemps le long des berges de la Seine.
- Interventions diverses pour l'accessibilité des chemins, pour une utilisation minimum des produits dégradant l'environnement, pour un urbanisme respectueux du site...

Aujourd'hui notre effort est concentré sur...

- la sauvegarde des milieux naturels sur la butte de Chateauneuf.

Demain l'ASSPM s'engagera dans...

- des actions de sensibilisation de la population et des enfants des écoles à la richesse des milieux naturels de la commune.
- la réalisation d'itinéraires de découverte...

CONVAINCUS DE L'UTILITÉ DE L'ASSPM ? ALORS... ON VOUS ATTEND !

À remplir, à découper et à déposer au siège de l'Association (18 rue du barrage à Port-Mort)



BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné (e)..... (Nom et prénom)

Demeurant à..... (1)

Adresse courriel :..... Téléphone.....

Déclare adhérer à l'ASSPM.

Cotisation : Joindre un chèque à l'ordre de l'ASSPM.

Cocher la formule choisie :

adhésion simple (par foyer) : 12 € adhésion de soutien : €

adhésion simple + le livre sur l'histoire de notre village (dans la limite du stock) : 16 €

A.....le..... Signature :

Pour joindre l'ASSPM :

alain-vigouroux@wanadoo.fr

(1) Si résident secondaire, indiquer ici votre adresse permanente :

Téléphone.....